

Devenir copropriétaire d'un jet privé c'est possible !



VOYAGES

VOYAGER PRATIQUE

Publié par [Orane Scherschel](#) le Vendredi 29 Juin 2018 - 14h30



Pas besoin d'être milliardaire pour profiter du confort d'un jet ! Avec Jetfly, il est désormais possible d'investir dans un avion privé et ainsi partager les frais de l'appareil. Un bon plan pour les entreprises mais également pour les particuliers fortunés avides de voyages !

Devenez copropriétaire d'un jet privé !

Voler en jet, c'est bien. En devenir copropriétaire, c'est mieux ! Jetfly Aviation, une entreprise luxembourgeoise, a opté pour un système d'économie collaborative et propose à ses clients de devenir actionnaire d'un avion privé. Ici, pas de location : chaque client est copropriétaire de l'appareil et tous partagent les dépenses liées.

Lancée en 1999, l'entreprise a mis au point un concept simplissime : chaque appareil est divisé en part (1/2, 1/4, 1/8 ou 1/16). A titre d'exemple, 1/16 de jet revient à 350.000 dollars. Ces parts allouent ensuite un certain nombre d'heures de vol par an, utilisables pour les déplacements des propriétaires. Avec ses 80 pilotes expérimentés, issus de l'Armée ou de compagnies aériennes commerciales, qui desservent plus de 2 200 aérodromes en Europe, Jetfly a plus de 100.000 vols à son compteur depuis sa création !

Depuis son rachat par Cédric Lescop, ex-pilote de jets, et Maxime Bouchard, ancien consultant en fusion acquisition, l'entreprise connaît une croissance exponentielle. Jetfly Aviation est aujourd'hui leader sur le marché européen : son chiffre d'affaires s'élève à près de 40 millions d'euros.

Devenir copropriétaire d'un jet privé : pourquoi c'est intéressant ?

En moyenne, un avion ne vole que 200 heures par an mais possède des coûts fixes très importants. Devenir copropriétaire d'un jet via ce partage collaboratif permet donc de réaliser des économies considérables. Concrètement, au montant de la part de l'appareil (qui varie selon les besoins des clients) s'ajoute des frais fixes de 4 250 euros mensuel et environ 1 500 euros par heure de vol.

Avec cette formule, les copropriétaires ne paient alors que ce qu'ils consomment réellement. D'après Cédric Lescop, l'un des co-fondateurs, "L'utilisation est assez mixte : 25% de mes clients utilisent leur jet pour des trajets professionnels, 25% pour leurs loisirs et 50% pour les deux".

Par ailleurs, le choix de l'avion a été stratégique : en effet le Pilatus PC 12, le seul modèle disponible dont l'intérieur a été imaginé par Starck, est l'un des meilleurs jets de sa catégorie. Surnommé "la Range Rover du ciel", ce jet est capable d'atterrir sur tous types de pistes en moins de 700 mètres ! Economique à l'usage avec ses 250 litres horaire, sa fiabilité n'est plus à prouver.

Le transport aérien est donc plus économique et surtout plus simple pour les clients. En effet, pas besoin de s'occuper de la gestion, de la maintenance ou de l'entretien : Jetfly prend tout en charge.

Devenir copropriétaire d'un jet privé : pourquoi c'est intéressant ?

En moyenne, un avion ne vole que 200 heures par an mais possède des coûts fixes très importants. Devenir copropriétaire d'un jet via ce partage collaboratif permet donc de réaliser des économies considérables. Concrètement, au montant de la part de l'appareil (qui varie selon les besoins des clients) s'ajoute des frais fixes de 4 250 euros mensuel et environ 1 500 euros par heure de vol.

Avec cette formule, les copropriétaires ne paient alors que ce qu'ils consomment réellement. D'après Cédric Lescop, l'un des co-fondateurs, "L'utilisation est assez mixte : 25% de mes clients utilisent leur jet pour des trajets professionnels, 25% pour leurs loisirs et 50% pour les deux".

Par ailleurs, le choix de l'avion a été stratégique : en effet le Pilatus PC 12, le seul modèle disponible dont l'intérieur a été imaginé par Starck, est l'un des meilleurs jets de sa catégorie. Surnommé "la Range Rover du ciel", ce jet est capable d'atterrir sur tous types de pistes en moins de 700 mètres ! Economique à l'usage avec ses 250 litres horaire, sa fiabilité n'est plus à prouver.

Le transport aérien est donc plus économique et surtout plus simple pour les clients. En effet, pas besoin de s'occuper de la gestion, de la maintenance ou de l'entretien : Jetfly prend tout en charge.

Devenir copropriétaire d'un jet privé : quelle est la clientèle visée par Jetfly ?

esocofy
handmade craft
genuine leather



Newchic

PUBLICITÉ

52% OFF

Jetfly Aviation cible en particulier les entreprises et de riches clients d'affaires qui auraient les moyens et le besoin de se déplacer régulièrement en jet. Mais d'après le cofondateur de Jetfly, toutes sortes de clients issus de différentes catégories sociaux-professionnelles louent les services de son entreprise : "Ma clientèle ressemble à son avion : sobre, pas bling-bling. J'ai toutes les professions : des avocats, des architectes et même un boulanger !", confirme le cofondateur au site Capital. L'entreprise européenne propose ses services majoritairement en Suisse, mais près d'un quart de sa clientèle est

britannique. Les autres clients sont français, allemands ou italiens.

Vidéo : La chronique d'Anthony Morel : Les avions du futur - 29/06



Publié par [Orane Scherschel](#) le Vendredi 29 Juin 2018 : 14h30

MOTS-CLÉS : [Jet privé achat](#), [Jet privé prix](#), [Devenir copropriétaire d'un jet privé](#)